

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE



ARRETE N° 19-72J

Le président,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2001-916 du 3 octobre 2001 modifié relatif au Muséum national d'histoire naturelle ;

Vu le décret du 20 juillet 2015 portant nomination du président du Muséum national d'histoire naturelle ;

Vu la délibération n° 2016/12 du 7 juillet 2016 du Conseil d'administration portant organisation du Muséum national d'histoire naturelle ;

Vu le règlement intérieur du Muséum national d'histoire naturelle ;

Vu l'arrêté n° 16-81J du 25 octobre 2016 portant nomination des directeurs de département ;

Vu l'arrêté n° 17-40J du 28 février 2017 fixant l'organisation des départements scientifiques du Muséum ;

Vu l'arrêté n° 19-21J du 2 janvier 2019 accordant délégation au sein du département Homme et Environnement,

Arrête

Article 1^{er} :

Au sein de l'UMR 7206 Eco-anthropologie (EA), délégation est donnée à :

1/ - Madame **Taoues Lahrem**, responsable administratif et financier,

- Madame **Sylvie Ofranc** gestionnaire financier et comptable,

à effet de signer, dans la limite de leurs attributions et au nom du président du Muséum :

- jusqu'à concurrence de 5 000 euros hors taxes, les commandes relatives aux achats de fournitures, de services, en fonctionnement et en investissement concernant le centre financier 904A4 ;
- les certifications de service fait concernant le centre financier 904A4.

2/ Madame **Florence Loiseau**, gestionnaire financier et comptable à effet de signer, dans la limite de ses attributions et au nom du président du Muséum :

- jusqu'à concurrence de 1 000 euros hors taxes, les commandes relatives aux achats de fournitures, de services, en fonctionnement et en investissement concernant le centre financier 904A4 ;
- les certifications de service fait concernant le centre financier 904A4.

Article 2 :

Le directeur général délégué aux ressources et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Recueil des Actes du Muséum* et sur son site internet

Fait à Paris, le 20 mai 2019

Bruno DAVID

